

### **III- Éducation et culture en partage**

Nous souhaitons redonner aux savoirs le rôle de biens communs, bâtir une société qui donne à la jeunesse une place à part entière. Nous réaffirmons le rôle central de l'éducation et de la recherche comme outil de justice sociale et d'émancipation, un modèle qui s'appuie sur l'intelligence et la créativité de toutes et tous. L'éducation et la culture doivent être au cœur d'un projet de société durable, équitable et respectueuse de l'humain et du terrestre : une école qui réduit les inégalités, proche de son environnement naturel et social ; une vie culturelle riche de diversité présente dans tous les territoires.

#### **1) Réparer les inégalités, développer les savoirs : une école ouverte et inclusive**

L'école de la République doit souder notre nation en préparant nos jeunes citoyen.nes aux défis planétaires du XXI<sup>e</sup> siècle. Nous avons besoin d'une éducation de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, une éducation pour la diversité et la biodiversité. Nous voulons une éducation qui répare les inégalités, une école ouverte sur le quartier, le village, et sur le monde, une école pleinement inclusive. Nous voulons un système éducatif repensé en profondeur, pour construire une école de la tête, du cœur et de la main. L'école doit permettre l'accès aux savoirs pour toutes et tous, et l'émancipation de chacun.e.

##### **Une dotation progressive des établissements**

Pour garantir l'égalité de moyens, nous créerons, sur le modèle de la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain) pour le logement, une dotation progressive des établissements scolaires. Tous les établissements, publics et privés, auront comme objectif d'atteindre une mixité réelle. Pour ce faire, la carte scolaire concernera l'ensemble des établissements.

##### **Une école de la nature et des savoirs pratiques**

Cuisiner, bricoler, jardiner, sont des savoirs indispensables, et l'enseignement concret est aussi un enjeu pour la réduction des inégalités sociales, notamment au collège. Nous développerons dans tous les établissements scolaires des modules d'enseignement pratiques à raison de deux demi-journées par semaine. Nous soutiendrons massivement les projets pédagogiques ancrés dans le territoire proche, à la découverte du patrimoine naturel, historique, culturel, agricole, artisanal, industriel. Chaque élève devra pouvoir bénéficier d'au moins un projet par période scolaire construit autour de la rencontre de lieux ou d'acteurs de proximité à l'extérieur de l'établissement scolaire.

### **La coopération plutôt que la compétition, produire du commun**

On ne peut former des citoyen.nes dans une école de la concurrence et du chacun pour soi. La compétition scolaire engendre stress et échecs, les classements détruisent la confiance des élèves en eux-mêmes. En réponse à la compétition individuelle généralisée, nous développerons à tous les niveaux la coopération entre pair.es, et les épreuves collectives aux examens. Les équipes de tous niveaux seront formées aux pédagogies coopératives et au partage des décisions avec les élèves et les étudiant.es. Les budgets participatifs seront généralisés dans les établissements.

### **L'inclusion partout et pour tous les handicaps**

Il est indispensable d'accueillir dignement les enfants à besoins particuliers (situation de handicap, précocité, dys, etc.) dans tous les établissements scolaires, grâce à la présence dans chaque établissement d'une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS), et à une offre globale à l'échelle des départements et pas seulement à l'échelle des régions. La formation des enseignant.es inclura la question du handicap et des pédagogies adaptées. Les accompagnant.es d'élèves en situation de handicap seront progressivement intégré.es à la fonction publique. Nous développerons le déploiement des équipes mobiles qui seront en appui des services médico-sociaux et de l'éducation nationale dans tous les territoires. L'accompagnement des temps des cantines et des temps périscolaires dans leur intégralité seront pris en charge.

### **Pour un système éducatif respectueux de toutes et tous**

Trop de jeunes LGBTQI+ rencontrent encore des difficultés et des violences lors de leur passage dans le système scolaire. Nous rendrons obligatoire la formation initiale et continue par des professionnel.les sur les questions de LGBTI+, de l'ensemble des personnels socio-éducatifs travaillant avec des jeunes.

### **Prendre soin des personnels pour mieux prendre soin des élèves**

La qualité de notre système scolaire passe aussi par une revalorisation des personnels enseignants et non enseignants : des enseignant.es mieux payé.es et plus de postes d'enseignant.es, de personnels de santé et de vie scolaire, de psychologues, afin d'offrir un taux d'encadrement digne permettant un véritable suivi individuel des élèves.

Nous garantirons le remplacement des enseignant.es absent.es par l'instauration d'un véritable service d'enseignant.es remplaçant.es. Nous développerons le co-enseignement et la possibilité de prendre en charge des petits groupes par la présence d'encadrant.es surnuméraires dans chaque établissement.

### **Refonder la formation initiale et continue**

Une école nouvelle nécessite une approche nouvelle des métiers d'enseignant.es, pour ne plus former en priorité à la sélection d'une élite, mais être d'abord attentifs aux plus fragiles et leur offrir

un cadre pour s'épanouir. Nous devons développer les temps de pratiques communes, généraliser la formation à la communication non violente, ne plus penser des emplois du temps horaires standards mais donner aux équipes de vrais moments d'autonomie pédagogique et de concertation, comme dans l'éducation populaire.

Nous créerons de nouveaux concours d'enseignant.es, fondés sur la formation pédagogique, intégrant les spécialités disciplinaires et de niveau, une formation continue digne de ce nom et des passerelles favorisant la reconversion et la diversification des profils.

### **Promouvoir la transition démocratique**

Nous changerons la gouvernance des établissements scolaires comme autant de lieux de brassage des futur.es citoyen.nes. Nous favoriserons l'intégration des élèves en situation de handicap.

Nous ouvrirons l'école aux partenaires naturels de l'éducation populaire, en lien avec des rythmes scolaires respectant davantage l'éveil des futur.es citoyen.nes, et ferons ainsi des établissements scolaires des lieux de vie dans leur environnement.

### **Pour une éducation à la santé, à la sexualité et à l'égalité de genre**

Nous renforcerons une éducation à la santé dès le plus jeune âge, tenant compte de l'alimentation, de l'activité physique régulière, mais également une prévention contre toutes les addictions et conduites addictives (drogues, réseaux sociaux, jeu, etc.).

Une éducation à la sexualité sera renforcée en milieu scolaire à chaque cycle, avec une approche biologique mais aussi psychologique et sociale (stéréotypes de genre, orientation sexuelle, estime de soi). Tous ces éléments résident dans un apprentissage fondé sur des partenariats pérennes entre équipes éducatives, parents, professionnel.les de santé et acteurs associatifs.

### **Pour une école au rythme de chacun**

Tous les enfants sont différents, et apprennent à leur rythme. Nous expérimenterons pour l'école primaire un enseignement réellement par cycle : des enfants et des enseignant.es (au moins deux) partageant leur quotidien pendant deux à quatre ans, ce qui permettra de travailler réellement par compétence et au rythme de chacun.

### **Pour un lycée européen**

Nous ferons un bilan critique des réformes du lycée et du baccalauréat avec l'ensemble des acteurs impliqués et garantirons un bac national avec une égale reconnaissance.

Comme pour l'enseignement supérieur, nous travaillerons à une coopération européenne renforcée sur la forme de validations de fin de cursus. Nous proposerons la création d'un livret de compétences européen, valorisant, au-delà des spécialités, l'oral et la coopération.

### **Éduquer avec un numérique sobre et indépendant**

Nous mènerons un plan pour que les plateformes et outils numériques utilisés par l'éducation

nationale et agricole répondent à des critères d'accessibilité et de sobriété précis. Nous généraliserons l'usage de l'open data (données ouvertes) et des logiciels libres et publics pour garantir la transparence et la sécurité des données. Les algorithmes comme Parcoursup seront supprimés, les dispositifs d'affectation après la troisième et la terminale devront être soumis au contrôle d'une autorité indépendante et répondre à de nouveaux critères de transparence et de prévention des biais qu'ils peuvent engendrer.

Alors que de nombreuses études démontrent la nocivité des écrans récréatifs sur le développement de l'enfant, l'enseignement du numérique à l'école ne pourra se limiter à des conseils aux familles, et devra appliquer des recommandations claires : pas d'écran à l'école avant six ans, un temps limité en fonction de l'âge jusqu'au lycée, et une formation des élèves, des enseignant.es et des familles à la sobriété et aux risques des écrans et du numérique. Nous interdirons également la publicité télévisée à destination des enfants.

Parallèlement, les compétences numériques doivent continuer à se construire et à s'adapter aux développements futurs dans le domaine. L'école joue un rôle central afin de promouvoir chez les élèves un usage réfléchi, limité et contrôlé de leurs différentes activités numériques actuelles et futures, au-delà de la seule utilisation récréative. L'école ne peut se tenir à l'écart de ces évolutions. En apprenant à accéder, trier et sélectionner l'information, l'école permet à l'élève de s'insérer dans les évolutions futures du monde et d'apprendre dans un cadre social construit, liant présentiel et enseignement à distance.

### **Un enseignement professionnel et agricole au coeur de la transition**

Afin d'accompagner la transition écologique et de reconquérir notre souveraineté alimentaire, il faut refonder et valoriser pleinement les filières agricoles et professionnelles, et soutenir l'apprentissage. Nous proposerons des formations articulées avec un plan industriel pour la transition écologique pour former aux métiers de demain : économie des circuits courts, relocalisations, énergies renouvelables. Nous ferons évoluer la formation des agriculteurs vers un apprentissage axé vers l'agroécologie et un meilleur respect de la condition animale. Pour permettre le déploiement de ces nouveaux agriculteurs, il faut repenser l'accompagnement sur les territoires par une restructuration des chambres d'agriculture, orientée sur la préservation de la biodiversité, la compréhension des sols et les bonnes pratiques environnementales.

### **Un cadre national dans le périscolaire**

Les accueils de loisirs périscolaires, les cantines, relèvent de la compétence des communes. La situation est très différente selon les moyens et l'investissement consenti par les municipalités, les départements et les régions créant de fait une offre de service inégale selon les territoires. Nous généraliserons les Projets éducatifs de territoire (PEDT), en accord avec les collectivités et en lien avec les mouvements d'éducation populaire.

## **2) Enfance : protéger les enfants, soutenir les parents**

La petite enfance et l'enfance sont des périodes essentielles pour les jeunes citoyen.nes mais aussi pour leurs parent.es. Nous soutiendrons toutes les familles pour faciliter l'accès à des modes de garde adaptés, nous développerons des services publics sur tous les territoires pour permettre un épanouissement de chaque enfant quelle que soit sa situation de vie.

### **Des mesures de santé environnementale pour les enfants**

Les facteurs environnementaux sont plus déterminants pour les enfants que pour les adultes du fait de la persistance de certains effets sur leur santé tout au long de la vie. C'est le cas de la pollution de l'air causant un retard de développement pulmonaire chez l'enfant. Il est primordial de veiller à ce que la santé d'un.e enfant né.e aujourd'hui ne soit pas définie par le changement climatique et les pollutions. Aussi, nous investirons massivement dans les politiques précoces de correction des inégalités de santé dirigées spécifiquement vers les enfants pendant leurs cinq premières années, en particulier des services de médecine infantile et scolaire permettant d'assurer un suivi médical de tous les enfants simple et gratuit.

### **Une parentalité élargie**

Aujourd'hui des familles ne sont pas reconnues par l'administration française car elles sont issues de PMA ou de GPA réalisées à l'étranger. Nous sécuriserons les droits parentaux et la filiation des enfants nés de PMA et de GPA à l'étranger. Nous faciliterons l'accès à la délégation-partage de l'autorité parentale pour faciliter le quotidien des familles recomposées et des familles en coparentalité dans lesquelles plus de deux parents jouent un rôle important dans la vie de l'enfant. Pour cela, nous mettrons en place des états généraux de la parentalité afin de refondre notre droit de la famille et de la filiation, pour que chaque enfant puisse grandir dans un cadre sécurisé quelle que soit la famille dans laquelle il vit.

### **Un service public de la petite enfance à l'échelle des départements**

Aujourd'hui, les modes de gestion de la petite enfance sont très différents selon les collectivités, en particulier entre les zones urbaines, souvent mieux équipées en crèches, et les zones rurales. Nous restructurerons le secteur pour assurer des modes de garde de qualité et des conditions de travail dignes aux professionnel.les. Nous créerons un service public de la petite enfance garantissant à chaque enfant le droit à être accueilli dans une structure (petite enfance, périscolaire, extrascolaire) du choix des parents, même si ceux-ci sont sans emploi. Nous augmenterons le nombre de crèches en soutenant l'implication des parents, sur le modèle des crèches parentales et coopératives. Afin de réduire les stéréotypes de genre, le personnel sera davantage paritaire, grâce à des mesures incitant les jeunes hommes à s'orienter vers les métiers de la petite enfance.

### **Accompagner tous les parents à l'accueil du jeune enfant**

Le développement psychologique de l'enfant dépend de l'environnement physique, économique et socioculturel de la famille proche. Nous instaurerons une préparation à la fonction parentale universelle et gratuite pour toutes les familles qui accueillent un jeune enfant, inspirée du dispositif de « préparation à la naissance et à la parentalité ». Nous doublerons le nombre de séances actuellement proposées et leur remboursement pour les parents d'enfants de 0 à 3 ans, autour de questions variées : alimentation, sommeil, interactions parents–bébé, langage, motricité, émotions, effets bénéfiques des jeux, sensibilisation aux effets délétères des écrans avant 6 ans, prévention des violences.

### **Réformer la protection et l'Aide sociale à l'enfance**

Protéger l'enfant, c'est éviter le plus possible la séparation avec la famille : nous aurons une approche globale en mobilisant des ressources complémentaires de proximité (familiales, amicales, bénévoles, professionnelles). Les parents ayant besoin de soutien auront la possibilité d'être accueillis en centre parental jusqu'aux 6 ans du dernier enfant (au lieu de 3 ans actuellement). Si la séparation s'avère inévitable, la stabilité matérielle et psychoaffective de l'enfant devra primer et, sauf mise en danger, les fratries ne devront pas être séparées.

Nous instaurerons un système de péréquation entre les départements permettant de garantir l'égalité de moyens sur le territoire. Nous généraliserons les contrats jeunes majeurs au niveau national jusqu'à 25 ans et l'accompagnement dans la recherche d'un logement stable. Nous rendrons obligatoire des ateliers sur la parentalité lors de la préparation afin d'enseigner les fondements de la bientraitance aux parents. Tous les professionnels de l'enfance et de l'éducation seront systématiquement formés aux questions de genre, de sexualité et de violences sexuelles.

Enfin, une priorité sera donnée, notamment dans les territoires peu ou mal pourvus, au maintien et au développement des écosystèmes culturels et associatifs. Bibliothèque, cinéma, théâtre, sont autant de débouchés pour permettre aux enfants de découvrir et d'expérimenter de nouveaux horizons esthétiques, intellectuels et artistiques.

## **3) Une recherche motrice de la transition écologique**

Après deux années particulièrement difficiles pour le milieu universitaire, les écologistes se tiennent aux côtés des étudiant.es et se battent pour trouver des solutions concrètes à la précarité qui les touche. Nous pensons également aux enseignant.es du supérieur, aux chercheuses et chercheurs des organismes publics qui méritent tout autant d'attention, et à une amélioration significative de leurs conditions de travail, pour favoriser une recherche dynamique et de qualité qui permettra de faire rayonner la France.

### **La recherche comme bien commun : garantir les libertés académiques**

La recherche subit depuis quarante ans une politique de gestion utilitariste, à court terme, qui met en concurrence les chercheuses et chercheurs en niant l'importance d'une recherche collaborative. Cette politique multiplie les oppositions et clivages : entre les sciences "dures" et les sciences "humaines", entre les sciences « fondamentales » et les sciences appliquées. Nous devons réinventer un projet politique de service public de la recherche. Pour cela :

Nous redonnerons de l'autonomie aux chercheuses et chercheurs face aux logiques bureaucratiques qui fragilisent la science. La prise en compte de l'enseignement dans la carrière reste nécessaire.

Nous remettrons en cause le « pilotage par appels à projets » et la précarité induite pour les vacataires et autres post-docs, redonnerons une liberté de recherche par un soutien ambitieux (recrutements, fonctionnement) et rééquilibré au profit des crédits de base en tenant compte des spécificités disciplinaires, et reviendrons à une programmation de la recherche pluriannuelle.

Nous referons des organismes de recherche les instruments d'une politique nationale de recherche, aux côtés d'une recherche universitaire.

Nous renforcerons l'indépendance des instances d'évaluation par les pair.es et de financement, des jurys de recrutement, et nous rétablirons le Conseil national des universités dans son rôle pour les carrières universitaires. Le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur sera supprimé et remplacé par une évaluation disciplinaire entre pair.es, communiquée aux tutelles des laboratoires.

### **Sauver la recherche et l'université du mandarinat**

Les réformes comme la loi de programmation de la recherche renforcent encore plus le mandarinat et toutes les dérives qui peuvent en découler (harcèlement, discriminations, fraudes scientifiques).

Convaincu.es de l'intérêt protecteur du statut de fonctionnaire, nous reviendrons sur les dispositifs y dérogeant (chaires professeurs juniors, SRP, CDI dans le cadre de la loi sur la réforme des universités), pour une voie unique d'entrée dans la carrière académique : maître de conférences / chargé.e de recherche (MdC/CR), puis professeur.e des universités / directeur de recherche (PR/DR).

Nous exercerons un arbitrage national et pas local pour les indemnités variables. Nous exigerons la qualification par le Conseil national des universités pour les concours MdC/PR, une majorité de membres élu.es aux instances scientifiques nationales, et la parité extérieurs/locaux dans les Comités d'orientation scientifique. Nous réaffirmerons le rôle essentiel de l'université dans la société : reconnaissance des diplômes et passerelles avec les grandes écoles, haute fonction publique plus formée à la recherche, contribution au débat public, sciences ouvertes et citoyennes, etc.

Nous lutterons contre la course effrénée à la publication aux effets délétères bien connus, en imposant notamment le respect de la déclaration de San Francisco pour l'évaluation et la

suppression du système SIGAPS et pour l'évaluation et le financement de la recherche médicale.

### **Créer un pôle public de la publication scientifique**

Il faut régler l'abus de position dominante des entreprises privées de publication scientifique, qui recourent au bénévolat des chercheurs pour la relecture, mais aussi la vente en ligne des articles qui eux-même ont été en très grosse partie financés par des subventions publiques. Il devient ainsi normal de pouvoir en tant qu'État obtenir les droits de lecture gratuitement sur ces articles qu'il a lui-même financés.

Nous créerons une plateforme numérique libre (dépôt, relecture, publication). Nous développerons les bibliothèques comme outil de la culture commune, par le recrutement de personnels, l'élargissement des plages d'ouverture, la numérisation des documents, des échanges permettant d'accroître les fonds.

### **Vers un modèle polycentrique de recherche**

La recherche est une activité collaborative et se pratique dans des réseaux locaux et distants. L'essor du numérique a permis de raccourcir les distances et de faciliter le dialogue interdisciplinaire. Les effets des financements très focalisés sont loin d'être bénéfiques pour la production scientifique. Pour corriger cela, nous réformerons à grande échelle les financements de site, en réaffectant les crédits correspondants sur les ressources récurrentes des universités et organismes de recherche dans le cadre des communautés d'universités et établissements (COMUE), au prorata de leurs effectifs d'enseignants-chercheurs et sur des outils favorisant le développement de réseaux de collaboration. Nous investirons pour réduire les inégalités territoriales : les petites structures satellites des grandes universités régionales pourront élargir leur panel de formations ou assurer le second cycle.

### **Vers un parcours étudiant émancipateur**

L'échec du modèle de l'université de proximité est patent. Il n'a pas réglé la ségrégation sociale et les universités hors des grandes métropoles n'offrent pas les mêmes chances à leurs étudiant.es du fait de leur manque de moyens. Nous construirons un réel statut étudiant pour permettre à chacun.e de suivre le parcours universitaire qui lui convient sur tout le territoire. L'intermittence des parcours et les passerelles entre filières seront également facilitées. Nous investirons dans les services d'information et d'orientation (SUIO) et réformerons en profondeur Parcoursup, qui amplifie la ségrégation sociale et les discriminations territoriales, notamment par la suppression des prérequis. Le lycée ne doit pas être le lieu de la sélection à l'enseignement supérieur, mais doit demeurer le cadre d'une formation secondaire pluridisciplinaire pour tous les élèves. C'est une plus équitable répartition des moyens du supérieur qui permettra à l'université de mieux répondre au défi de la réussite des étudiant.es. Enfin, nous reconstruirons les liens entre les universités pour permettre des parcours cohérents et mettrons fin aux subventions publiques dans le cas d'une concurrence avec le public.

### **Construire de nouveaux modèles d'universités**

L'évolution démographique augmente mécaniquement le nombre d'étudiant.es entrant dans l'enseignement supérieur. Cette tendance lourde va se poursuivre dans les années à venir, en dépit de l'évolution démographique de notre pays. À court et moyen terme, la pression sur le système déjà surchargé va augmenter. Plutôt que de laisser la situation se dégrader un peu plus, nous programmerons la construction de nouvelles universités de taille moyenne, plus humaines, avec des moyens de transport accessibles et intégrant des structures d'accueil. Cette construction sera l'occasion de développer un nouveau modèle ambitieux d'université de proximité, insérée localement et irriguée par les territoires, source d'attractivité pour des villes de tailles moyennes.

### **4) Soutenir et partager toutes les cultures**

La culture est essentielle. Elle nous a manqué quand nous avons été privés de partage collectif. Pendant le premier confinement, elle s'est réduite à un accès en ligne, interrogeant le modèle des géants privés du numérique (GAFAM). Pour la diversité de la culture, nous soutiendrons la création, l'exception culturelle, nous prendrons en compte l'héritage légué par toutes et tous au long de notre histoire. C'est un élément consubstantiel du projet écologiste et aussi la condition pour « faire et faire changer la société ». La culture doit être porteuse d'inclusion sociale, être source d'émancipation personnelle et collective, et garantir une participation active de toutes et tous à la vie culturelle.

#### **Patrimoine, matrimoine**

Nous proposons de signer, de ratifier et de mettre en application la convention de Faro, comme 25 États européens, pour une vision plus large du patrimoine et de ses relations avec les communautés et les sociétés. Par ailleurs, nous voulons qu'une place équivalente soit accordée au patrimoine et matrimoine dans les politiques publiques et les programmes scolaires.

#### **Assurer la diversité linguistique et culturelle en France**

Nous ratifierons la charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Nous reviendrons sur le plan langues du ministre de l'Éducation nationale pour donner les moyens à l'éducation de jouer un rôle central dans leur transmission. Cela passera par la possibilité de suivre un enseignement bilingue de la maternelle au lycée dans tous les bassins de vie concernés. Et par le soutien à l'enseignement immersif en langue régionale dans l'enseignement public et dans l'enseignement associatif, notamment.

L'espéranto, langue auxiliaire internationale, est appris et parlé dans plus de 120 pays dans le monde. C'est une langue facile et rapide à apprendre, à la portée de tous. Nous rendrons possible son apprentissage dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur.

### **Art et éco-responsabilité**

Nous aiderons les équipes artistiques, les lieux de production, de communication et de diffusion à mettre en œuvre un diagnostic responsabilité sociétale d'entreprise (RSE).

Nous favoriserons la diffusion des bonnes pratiques au sein des différents secteurs et réseaux artistiques et culturels, et nous soutiendrons les associations et collectifs qui portent spécifiquement ces missions, par l'accès à des formations en éco-conception, matériaux biosourcés, recyclage, circuit court, sobriété numérique.

La libre circulation des œuvres et des artistes est primordiale. Pour la rendre durable, nous encouragerons l'usage et le développement d'outils d'optimisation des transports, des décors et des publics à l'international, et réaliserons une cartographie des lieux et modes d'hébergement les plus engagés écologiquement pour des tournées plus respectueuses de l'environnement.

### **Soutenir l'art et la culture et en favoriser l'accès**

La notion de droit culturel a été introduite dans la loi, mais elle peine à irriguer les politiques publiques culturelles. Nous déclinerons cette notion en co-construisant les politiques culturelles entre l'État, les collectivités territoriales, les professionnels et les acteurs de la culture, les habitants, en valorisant une diversité pour toutes les esthétiques et pratiques artistiques, professionnelles comme amateurs, en formant les agents des services publics à cette notion. Il est indispensable de mieux accompagner les territoires dans le financement des structures locales permettant de développer les représentations et les pratiques culturelles. Une aide à l'emploi favorisera l'émergence et la permanence de ces structures.

De même, les pratiques artistiques et le lien avec les artistes seront encouragés, en renforçant les parcours artistiques et culturels sur le temps scolaire, avec une offre d'au moins trois événements, trois fois par an et par élève.

### **Soutenir la culture et favoriser la diversité culturelle**

Nous sanctuariserons 1% du budget de l'État pour la culture afin de : améliorer la sécurité économique de ses acteurs, en généralisant un contrat de commande pour la création d'œuvres reposant sur des modes d'incitation des institutions publiques ou des entreprises privées ; développer le régime de l'intermittence et créer un statut des auteurs ; mettre à disposition des lieux vacants pour la création.

Face aux GAFAM, la culture a également besoin de nouveaux mécanismes de régulation économique, sans quoi la concentration économique sera renforcée, la diversité esthétique et éditoriale réduite.

### **Garantir l'égalité réelle dans le secteur culturel et artistique**

Pour une égalité réelle entre les femmes et les hommes dans la culture, nous mettrons en place l'éga-conditionnalité des aides et demanderons que les organisations subventionnées puissent

proposer une gouvernance paritaire. Pour atteindre la parité au bout de 5 ans dans les programmations, un bonus-malus sera instauré.

### **Répondre aux enjeux de l'édition et du livre**

Quarante ans après la loi Lang, de nouveaux enjeux sont apparus dans l'édition. De véritables conglomérats y abusent d'une position dominante et font peser des risques sur la diversité éditoriale. Une économie de l'offre s'est installée, entraînant une surproduction de livres à grand renforts de marketing, la réduction du revenu des auteurs, l'augmentation de l'empreinte carbone due au transport et la mise au pilon de millions de livres.

Nous créerons une écotaxe sur tous les livres imprimés et sur la mise au pilon, au service de la mise en place d'une économie circulaire du livre. Pour garantir la diversité éditoriale, nous soutiendrons l'édition indépendante et encouragerons l'indépendance des libraires face aux distributeurs.

### **Répondre aux enjeux du cinéma**

Le cinéma a une place privilégiée en France. Cette exception culturelle française est liée à la chronologie des médias, un dispositif qui organise la diffusion des films et finance la création via la taxe sur les billets. L'intégration des plateformes SVOD dans cet écosystème doit être accompagnée par le législateur pour garantir un véritable soutien aux productions indépendantes excluant les filiales de production de ces mêmes plateformes du dispositif. Les planchers d'investissement dans le cinéma doivent être équivalents à ceux applicables aux chaînes comme Canal+ aujourd'hui. De même, le rachat de sociétés de production par les plateformes doit être fortement contrôlé. Les plateformes doivent également fournir une information transparente sur l'audimat.

Il est aussi indispensable de maintenir la vitalité des salles de cinéma, notamment des salles de proximité ou classées "Art et essai".

### **Promouvoir le pluralisme des médias et de l'information**

Les médias sont un contre-pouvoir indispensable à l'exercice de la démocratie. Tout en réaffirmant la liberté d'expression, nous promouvons un service public indépendant pour éviter la concentration de médias entre les mains de quelques puissants.

### **Répondre aux enjeux de l'audiovisuel (radio / TV)**

Le financement de l'audiovisuel public via la perception de la redevance doit être maintenu pour garantir un service public fort.

Les coûts de production / diffusion ayant diminué avec le numérique, les médias locaux sont un formidable outil pour donner la parole aux habitants et soutenir des parcours de professionnalisation. Nous aiderons au développement de télévisions associatives en créant un fonds de soutien dédié financé par le déplafonnement de la taxe sur la publicité audiovisuelle. De

même, le fonds de soutien à l'expression radiophonique locale (FSER) doit être très fortement accru. Un soutien renforcé est nécessaire pour accompagner la transition vers la radio numérique terrestre. Des choix technologiques en adéquation avec les territoires doivent être faits pour offrir aux auditeurs de tous les territoires un choix de radios en qualité numérique.

### **Une alternative aux algorithmes sur les plateformes culturelles**

Avec le développement d'Internet, le rôle de prescripteurs traditionnels comme les médias a fait place à une culture dominée par la recommandation. Celle-ci est réalisée aujourd'hui sur de nombreuses plateformes de streaming par des algorithmes, qui proposent de nouveaux contenus à partir des consultations antérieures, de leur catalogue et des accords avec leurs partenaires. Ce fonctionnement influe négativement sur le pluralisme de l'information et la diversité culturelle. Les algorithmes produisent aussi des effets de concentration artificiels sur certains contenus en invisibilisant d'autres, et contribuent à de fortes disparités dans la rémunération des artistes. Nous demanderons plus de transparence aux plateformes sur l'utilisation des algorithmes, ainsi que des dispositifs pour permettre des utilisations autonomes et des découvertes aléatoires.

### **Remettre la publicité commerciale à sa place**

Nous voterons une loi Evin pour le climat, soit l'interdiction de publicités pour les produits climaticides. Nous réduirons la place de la publicité : bâches géantes, écrans vidéos et affichages. Chacun.e devra consentir explicitement au démarchage téléphonique.

### **Une refonte des Directions régionales des affaires culturelles**

Le plan de relance pour la culture qui se précise actuellement dans les Directions régionales des affaires culturelles (Drac) pose la question de la culture dans les territoires et plus précisément au sein de la ruralité. Cette problématique semble prise au sérieux, mais les Drac sont confrontées à leur propre modèle : elles ne savent bien souvent pas comment s'y prendre pour construire des projets dans les territoires, en dehors des mécanismes habituels (lieux labellisés, structures subventionnés parfaitement en phase avec les lignes de financement). Une refonte totale des Drac est inéluctable tant la crise sanitaire a fait évoluer les modèles de financement et les périmètres de ces instances. Leur rôle auprès des artistes, des territoires et des collectivités sera profondément repensé.

## **5) Donner toute leur place aux générations climat pour construire le présent**

Avec l'épidémie du Covid-19, les jeunes ont vécu un an et demi isolé.es, ont subi des conditions d'éducation dégradées, des conditions encore plus difficiles pour commencer leur vie professionnelle. Ils et elles ont été plus nombreux.ses à connaître la précarité, à devoir se rendre

dans les distributions alimentaires pour se nourrir. Aucun filet de sécurité sociale ne leur a été proposé.

Nous affirmons la place centrale du droit à l'avenir dans le projet écologiste. La transition écologique doit être une transition éducative pour vivre ensemble en harmonie avec les autres êtres vivants et en équilibre avec les richesses de cette planète. Nous devons donner toute leur place aux générations climat pour s'épanouir, pour construire le présent, en profitant de la richesse et des savoirs dont elle dispose.

### **Élargissement du RSA et allocation d'autonomie étudiante**

Préfigurant la première étape du revenu universel pour les jeunes de 18 à 25 ans, l'accès au revenu de solidarité active (RSA) doit être ouvert dès la majorité et automatisé pour éviter le non recours.

La précarité touche de plein fouet la population étudiante, nous souhaitons permettre à tou.te.s les étudiant.es de vivre dignement, mettre fin à cette source d'échec pour les plus défavorisé.es et à cette profonde inégalité. Pour cela, nous proposons d'octroyer à tous les étudiant.es, sans condition, une allocation d'autonomie. Dès le master 2, des bourses adaptées devront permettre la poursuite d'un cursus.

### **Pour une revitalisation de l'éducation populaire**

L'éducation des jeunes ne peut se limiter à l'enseignement de compétences fondamentales comme l'a promu le quinquennat qui s'achève. L'accès aux savoirs et aux expériences non formels via l'éducation populaire participe pleinement au développement de l'enfant et favorise la conscientisation et l'émancipation. Activités périscolaires, pratiques sportives et artistiques, activités collectives, juniors associations, centres sociaux... : l'éducation populaire est riche de sa diversité. Nous proposons de la reconnaître à sa juste valeur en créant un statut de bénévole, en sortant de la logique de financement par appels à projets et en renforçant sa place dans le projet éducatif. Pour cela, nous utiliserons les ressources allouées au Service national universel pour renforcer l'accès aux vacances, aux loisirs, aux actions collectives.

### **Des emplois pour les jeunes**

Nous créerons 30 000 emplois aidés pour les jeunes de 18 à 25 ans ayant terminé leur scolarité dans le secteur non marchand et les collectivités locales pour assurer des missions en matière associative, environnementale, culturelle et sportive. Ces contrats de 3 ans seront pris en charge à 80% par l'État.

### **Construire une mobilité inclusive pour la jeunesse**

Nous devons construire une mobilité inclusive pour la jeunesse, tout en favorisant les transports durables. Pour ce faire, nous mettrons en place progressivement la gratuité des transports en commun pour les -26 ans via la création d'un « Pass Jeunes ». En moyenne, 27% des 17-29 ans

résident en milieu rural. Afin de garantir un accès égal à la mobilité pour tou.te.s, nous investirons dans les transports en commun pour garantir des navettes régulières en zones urbaines et rurales. Nous proposerons aussi des aides budgétaires pour profiter des transports à la demande et pour l'acquisition d'un vélo ou de tout autre moyen de déplacement durable.

### **Abaisser le droit de vote à 16 ans**

Le préjugé selon lequel les jeunes de moins de 18 ans n'auraient pas la maturité nécessaire pour s'intéresser et prendre part à la vie publique est aussi infondé que paradoxal, quand on sait qu'en France les jeunes sont considérés pénalement responsables dès 13 ans. Plusieurs États s'engagent sur la voie du vote dès 16 ans : l'Autriche et Malte pour toutes les élections ; certains Länder allemands l'ont mis en place pour les élections locales. Les études montrent que l'abaissement de l'âge électoral permet de renforcer la participation des jeunes aux processus démocratiques en rendant possible un accompagnement - par les familles et les établissements scolaires - des premières expériences électorales. L'ouverture du vote à 16 ans s'accompagnera, dès l'entrée à l'école, d'un renforcement de l'éducation à la citoyenneté, pour permettre l'éveil et la sensibilisation des jeunes le plus tôt possible à la vie civique et politique.

### **Sanctionner les partis ne présentant pas au moins 20% de candidat.es jeunes**

Une des raisons fondamentales qui détournent certains jeunes de la politique en Europe est le manque de candidat.es qui leur ressemblent et vivent les mêmes expériences qu'eux. Trop peu de partis politiques parviennent à apporter des réponses aux principales préoccupations des jeunes et à proposer les solutions progressistes fondamentales auxquelles ils aspirent. Les écologistes reconnaissent l'importance d'une représentation réelle des jeunes dans les institutions pour redynamiser notre démocratie. Les 16-30 ans représentent 20% de la population française, ils doivent donc pouvoir contribuer au débat démocratique selon la même proportion : nous proposons de sanctionner les partis qui ne présenteraient pas au moins 20% de candidat.es de cette classe d'âge à chaque élection.

### **Améliorer la santé des jeunes : « chèque santé » et « pass contraception »**

Le baromètre de la jeunesse montre que la priorité absolue d'intervention pour les jeunes est un meilleur remboursement des soins et une meilleure répartition des médecins sur le territoire. Nous créerons donc un « chèque santé » de 200 euros par an pour les 16-25 ans et le renforcement de la médecine universitaire grâce à la création de maisons de santé étudiantes, avec un système de tiers payant systématique. Parce que près de 30% des jeunes renoncent à des soins pour des raisons financières, nous simplifierons également l'accès à la CMU complémentaire et à l'aide au paiement d'une complémentaire santé. Nous créerons un « pass contraception » pour tous les jeunes et soutiendrons la création de centres de prévention jeunesse (d'accès gratuit et à l'anonymat préservé), pour favoriser l'écoute sur les questions liées à la sexualité, aux drogues, au mal-être et à la violence.

**Politique de santé mentale d'urgence**

Parce que la crise sanitaire a démontré la nécessité de conduire une politique d'accompagnement de la santé mentale des jeunes, nous multiplierons les bureaux d'aide psychologique universitaires et mettrons en place un remboursement sans avance de frais des consultations de psychologie de ville pour les moins de 25 ans.